



Vallées
du Clain
Un temps d'avance

C'est
mon été
en Vallées du Clain

2019



Guide Enfance - Jeunesse

Pour les 3 - 17 ans

Inscrivez vos enfants pour l'été 2019 !

- Aslonnes • Château-Larcher • Dienné • Fleuré • Gizay • Iteuil
- La Villedieu-du-Clain • Marçay • Marnay • Marigny-Chémereau
- Nieuil-l'Espoir • Nouaillé-Maupertuis • Roches-Prémarie-Andillé
- Smarves • Vernon • Vivonne.

www.valleesduclain.fr



@valleesduclain



Nos accueils de loisirs communautaires



Accueil de loisirs de Vivonne

Responsables : Anne GARRIGOS & Clément MAROT



ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne
Tél. 05 49 43 78 85

alshvivonne@valleesduclain.fr

Horaires du secrétariat (hors période de vacances) :
du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h. à 18h.

Capacité d'accueil :

110 enfants par jour à partir de 3 ans scolarisés.

Période d'ouverture estivale 2019 :

du 8 juillet au 30 août de 7h30 à 18h30.



Accueil de loisirs d'Aslonnes

Responsable : Véronique ROCHEREAU



École Paul Baudrin
Route de Château-Larcher - 86 340 Aslonnes
Tél. 06 86 24 17 33

alshaslonnes@valleesduclain.fr

Horaires du secrétariat (hors période de vacances) :
à la mairie les mercredis de 9h. à 12h30 et de 13h30 à 17h.,
les jeudis et vendredis de 9h. à 11h30 et de 13h. à 15h.

Capacité d'accueil :

50 enfants par jour à partir de 3 ans scolarisés
(et non scolarisés en juillet pour adaptation).

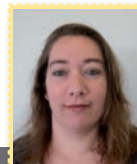
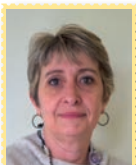
Période d'ouverture estivale 2019 :

du 8 juillet au 26 juillet

(et du 29 au juillet au 2 août

sous réserve du nombre d'inscriptions)

de 7h à 18h30.



Secrétaire des 4 structures :

Cindy SAVARY

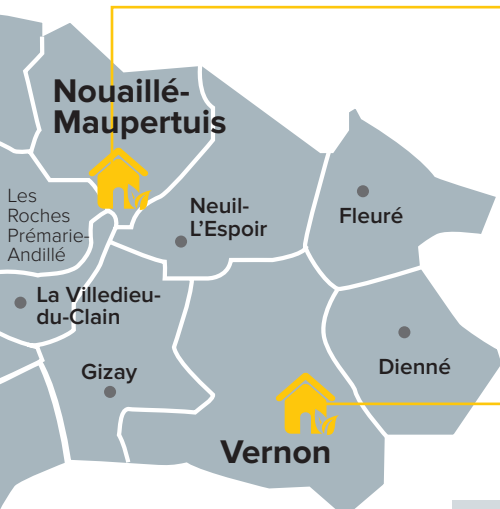
ZA de l'Anjouinière
86 370 Vivonne

Tél. 05 49 43 78 85

alshvivonne@valleesduclain.fr

Notre équipe

pour vos enfants



Accueil de loisirs de Nouaillé-Maupertuis

Responsable : **Renaud STOECKLIN**



33 route des Roches Prémarie
86340 Nouaillé-Maupertuis

Tél. **05 49 46 00 98 – 06 84 28 62 36**

alshnouaille@valleesduclain.fr

Horaires du secrétariat (hors période de vacances) :

les mardis de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h30, les mercredis de 8h45 à 12h. et de 12h45 à 18h30 et les jeudis de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

Capacité d'accueil :

50 enfants par jour à partir de 3 ans scolarisés (et/ou 2 ans^{1/2} selon certaines conditions).

Période d'ouverture estivale 2019 :

du 8 juillet au 30 août de 7h30 à 18h30.



Accueil de loisirs de Vernon

Responsables : **Claudine DAUGER & Clémence DESCHAMP**



Allée des écoles - 86 340 Vernon

Tél. **05 49 42 07 23**

alshvernon@valleesduclain.fr

Horaires du secrétariat (hors période de vacances) :

du lundi au mardi de 8h30 à 13h. et de 14h. à 17h30.

Fermeture à 18h30 15 jours avant les vacances.

Les mercredis de 8h30 à 13h. et de 14h. à 18h30.

Capacité d'accueil :

80 enfants par jour à partir de 3 ans scolarisés (et/ou 2 ans^{1/2} selon certaines conditions).

Période d'ouverture estivale 2019 :

du 8 juillet au 30 août de 7h30 à 18h30.



Gestion associative

Accueil de loisirs de l'Arantelle

Centre associatif socio-culturel

Le Clos des Roches

86 340 Roches-Prémarie-Andillé

Tél. **05 49 42 05 74**

larantelle@orange.fr

Retrouvez le programme des actions estivales : alsh, camps et chantiers sur leur plaquette ou sur

www.larantelle.fr

Notre projet



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes a la compétence pleine et entière en matière de petite-enfance et enfance-jeunesse. Aujourd'hui, les Vallées du Clain comptent quatre accueils de loisirs communautaires et un accueil de loisirs en gestion associative (l'Arantelle).

Le Projet éducatif de la collectivité s'inscrit intégralement dans une réflexion globale de politique éducative territoriale. Il a pour objectif d'œuvrer - tout acteur éducatif confondu - pour former de la petite enfance à l'adolescence, des citoyens autonomes, capables de prendre place dans la société et d'interagir pour son évolution.

Ainsi, les accueils de loisirs, en plus d'être des **lieux d'échange et de loisirs éducatifs**, reposent sur une démarche de projet dans laquelle votre enfant est au cœur. Vecteurs de réussite de ce projet, le suivi, la formation de l'équipe et le partenariat concerté éducatif s'appuient sur différents axes :

- **Prendre en considération l'enfant dans sa globalité**
- **Favoriser l'épanouissement individuel et collectif**
- **Développer l'ouverture d'esprit**
- **Permettre aux enfants d'accéder à une citoyenneté participative**

Et si vous inscriviez votre enfant en accueil de loisirs ?

Votre enfant trouvera à l'accueil de loisirs de nouvelles façons de s'épanouir et de passer son temps libre en dehors de l'école. En effet, c'est un lieu où chaque enfant :

- . Peut être force de propositions pour les activités de loisirs,
- . Découvre de nouveaux copains, jeux et lieux,
- . Partage des expériences originales et enrichissantes,
- . Prend le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres,
- . Vit ses projets et les fait partager à son entourage,
- . Est libre de jouer, lire, dessiner, se reposer, rire et même de ne rien faire s'il le souhaite...

**Vos accueils de loisirs sont plus qu'un mode de garde,
ce sont des lieux pour apprendre à grandir en s'amusant !**

Les accueils de loisirs des Vallées du Clain bénéficient du partenariat du Département, de la CAF, de la MSA, la DDCS , le collège Joliot-Curie et des associations locales.

inscriptions et tarifs



Modalités d'inscription :

Les dossiers des enfants ainsi que le règlement intérieur sont à retirer dans les accueils de loisirs ou sur le site : www.valleesduclain.fr/Vivre/Enfance-Jeunesse.

Attention ! Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier d'inscription 2019 n'est pas complet.

Documents à fournir pour l'inscription de l'enfant :

Le dossier de l'année 2019 complété et signé - Les photocopies des pages des vaccins - Le P.A.I. de votre enfant si besoin - Une attestation d'assurance extra-scolaire et **le paiement pour les ALSH de Vernon et Vivonne (pour les structures d'Aslonnes et de Nouaillé-Maupertuis, le règlement se fait à réception de la facture à la fin de la période).**

Tarifs journaliers vacances et mercredis	Communauté de communes			
	Journée		Semaine	
	Avec repas	Sans repas* - 3,15 €	Avec repas	Sans repas* - 15,75 €
Q.F. 1	7,42 €	4,27 €	36,01 €	20,26 €
Q.F. 2	8,95 €	5,80 €	43,83 €	28,08 €
Q.F. 3	11,07 €	7,92 €	53,85 €	38,10 €
Q.F. 4	13,14 €	9,99 €	64,17 €	48,42 €
Q.F. 5	13,56 €	10,41 €	66,19 €	50,44 €
Q.F. 6	14,81 €	11,66 €	72,28 €	56,53 €
Hors Communauté de communes				
	17,38 €	14,23 €	81,93 €	66,18 €

Tarifs veillées	Communauté de communes
Q.F. 1	3,70 €
Q.F. 2	4,78 €
Q.F. 3	6,36 €
Q.F. 4	7,80 €
Q.F. 5	8,03 €
Q.F. 6	8,76 €
	Hors C.Com
	10,19 €

* Les tarifs « sans repas » ne sont appliqués que pour les enfants nécessitant un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Tarifs 1/2 journée avec repas	Communauté de communes
Q.F. 1	5,32 €
Q.F. 2	6,41 €
Q.F. 3	7,98 €
Q.F. 4	9,41 €
Q.F. 5	9,69 €
Q.F. 6	10,58 €
	Hors C.Com
	11,98 €

Tarifs 1/2 journée sans repas*	Communauté de communes
Q.F. 1	2,17 €
Q.F. 2	3,26 €
Q.F. 3	4,83 €
Q.F. 4	6,26 €
Q.F. 5	6,54 €
Q.F. 6	7,43 €
	Hors C.Com
	8,83 €

QUOTIENT FAMILIAL
QF1 < 700
701 < QF2 < 900
901 < QF3 < 1200
1201 < QF4 < 1500
1501 < QF5 < 1900
1901 > QF6

Uniquement pour les mercredis et les nuitées, pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou dans le cadre du protocole d'accueil des enfants.

Uniquement pour les mercredis pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou dans le cadre du protocole d'accueil des enfants.

* Les tarifs « sans repas » ne sont appliqués que pour les enfants nécessitant un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Attention ! 50 % de réduction sur les tarifs indiqués à partir du 3^{ème} enfant.

Le prix de journée ne tient pas compte du ramassage éventuel des enfants inscrits à l'accueil de loisirs. Les tarifs sont revus chaque année par délibération du conseil communautaire.

Les Camps

de nos
accueils de loisirs
communautaires



Moto

DU 9 AU 12 JUILLET



16 PLACES DE 12 À 17 ANS

Lieu : hébergement sous toile à Neuville-du-Poitou (86) 4 jours, 3 nuitées.

Activités : moto, piscine, musée de la moto, jeux sportifs.

Hip-hop

DU 15 AU 19 JUILLET



16 PLACES DE 8 À 12 ANS

Lieu : hébergement en demi-pension aux chalets de Moulière à Vouneuil-sur-Vienne (86) - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : hip-hop, graff, beat box

Rock'n roll des gallinacées

DU 17 AU 19 JUILLET



10 PLACES DE 5 À 6 ANS

Lieu : hébergement en pension complète au Château de Beauvoir, Pouzioux (86) - 3 jours, 2 nuitées.

Activités : jardinage, nourrissage des animaux de la basse-cour, cuisine, balade contée, baignade.

Les pieds dans l'eau

DU 22 AU 26 JUILLET



14 PLACES DE 13 À 17 ANS

Lieu : hébergement sous toile au camping municipal « l'Orgatte » à Notre-Dame-de-Monts (85) - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : catamaran, char à voile, baignade, paddle, bouée tractée. Test d'aisance aquatique obligatoire.

Robinson

DU 22 AU 26 JUILLET



16 PLACES DE 7 À 9 ANS

Lieu : hébergement sous toile à la base de plein air de Lathus (86) - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : tir à l'arc en forêt, accrobranche, traçage d'animaux, pêche trappeur, fabrication nature « kit de survie ».

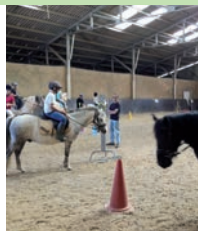


Acroba'cirque

DU 19 AU 23 AOÛT

Tous en selle !

DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT



16 PLACES DE 7 À 11 ANS

Lieu : hébergement sous toile au club équestre

« Equit'libre » à Mirande, Ligugé (86) - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : équitation, voltige, attelage, soins aux animaux. Un après-midi piscine.



16 PLACES DE 8 À 11 ANS

Lieu : hébergement sous toile à la base de plein air de Lathus - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : jonglerie, équilibre sur objets, acrobaties, activités aériennes et ateliers de magies.

Cocktail sportif

DU 5 AU 9 AOÛT



16 PLACES DE 7 À 10 ANS

Lieu : hébergement en pension complète à la base de plein air du Blanc (36) - 5 jours, 4 nuitées.

Activités : Arc Tag, Escalad'arbre, équitation, paddle et spéléologie. Test d'aisance aquatique obligatoire.

Bottes, doudous et rigolades

DU 26 AU 28 AOÛT



10 PLACES DE 5 À 6 ANS

Lieu : hébergement en pension complète au Château de Beauvoir, Pouzioux (86) - 3 jours, 2 nuitées.

Activités : jardinage, nourrissage des animaux de la basse-cour, cuisine, balade contée, baignade.

→ **INSCRIPTIONS** du mercredi 5 juin 2019 à 20h. à la salle des fêtes d'Aslonnes; puis les mardis, mercredis et jeudis à l'accueil de loisirs de Vivonne de 8h30 à 12h30 et de 14h. à 18h.

Inscriptions limitées à un seul camp par enfant

- avoir l'âge correspondant aux camps (un contrôle des dates de naissance sera effectué par le biais de la CAF)
- habiter sur le territoire de la communauté de communes des Vallées du Clain
- savoir nager pour certains camps
- documents à apporter le jour de l'inscription :
 - la fiche d'inscription disponible en ligne sur www.valleesduclain.fr ou à retirer dans les ALSH
 - l'attestation imprimée de votre quotient CAF ou MSA au 01/01/2019 ou à défaut, obligatoirement une copie de votre avis ou de vos avis d'impôts 2018 sur les revenus 2017 (du couple)
 - la fiche sanitaire dûment remplie et signée
 - la copie des pages des vaccins
 - le PAI de votre enfant si besoin
 - l'attestation d'assurance extra-scolaire
 - le test d'aisance aquatique (pour les camps : " pieds dans l'eau " et " cocktail sportif ")
 - un moyen de paiement : carte bleue (excepté le 5 juin à Aslonnes), chèques, chèques CESU, chèques vacances, espèces

Attention !

Même si votre enfant fréquente déjà l'un des 4 ALSH, vous devez bien fournir de nouveau tous les documents demandés. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complet en mains propres, accompagné du paiement (à effectuer le jour même de l'inscription).

Les tarifs des camps



QF1< 700	701<QF2<900	901<QF3<1200	1201<QF4<1500	1501<QF5<1900	1901>QF6
----------	-------------	--------------	---------------	---------------	----------

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	Hors CCVC
Moto 12 - 17 ans (16 PLACES) 4 jours	122,16 €	132,16 €	147,16 €	167,16 €	192,16 €	222,16 €	262,16 €
Hip-hop 8 - 12 ans (16 PLACES) 5 jours	105,67 €	115,67 €	130,67 €	150,67 €	175,67 €	205,67 €	245,67 €
Rock'n roll des gallinacées 5 - 6 ans (10 PLACES) 3 jours	63,43 €	73,43 €	88,43 €	108,43 €	133,43 €	163,43 €	203,43 €
Les pieds dans l'eau 13 - 17 ans (14 PLACES) 5 jours	110,97 €	120,97 €	135,97 €	155,97 €	180,97 €	210,97 €	250,97 €
Robinson 7 - 9 ans (16 PLACES) 5 jours	97,12 €	107,12 €	122,12 €	142,12 €	167,12 €	197,12 €	237,12 €
Tous en selle ! 7 - 11 ans (16 PLACES) 5 jours	120,76 €	130,76 €	145,76 €	165,76 €	190,76 €	220,76 €	260,76 €
Cocktail sportif 7 - 10 ans (16 PLACES) 5 jours	119,51 €	129,51 €	144,51 €	164,51 €	189,51 €	219,51 €	259,51 €
Acroba'cirque 8 - 11 ans (16 PLACES) 5 jours	91,27 €	101,27 €	116,27 €	136,27 €	161,27 €	191,27 €	231,27 €
Bottes, doudous et rigolades 5 - 6 ans (10 PLACES) 3 jours	63,43 €	73,43 €	88,43 €	108,43 €	133,43 €	163,43 €	203,43 €

Les inscriptions

aux chantiers-loisirs



Comment ça marche ?

Selon les chantiers proposés par les communes, des groupes de 6 à 17 jeunes (par semaine) sont encadrés techniquement par des bénévoles retraités, associatifs et/ou des employés municipaux.

Un animateur veille quant à lui au bon fonctionnement des actions.

Les chantiers loisirs pris en compte par la Communauté de Communes des Vallées du Clain ont en commun leur ancrage dans les communes. Ils s'appuient sur une forte volonté intergénérationnelle et civique, mettant en commun des jeunes au contact de bénévoles actifs.

Les communes proposent, organisent les chantiers, assurent la logistique et les repas pour les jeunes et les bénévoles. La CCVC intervient comme support juridique de l'action vis-à-vis des partenaires, assure le volet pédagogique et la valorisation des actions par diffusion de chèque Cadhoc et/ou sortie collective.

La CAF est partenaire financier de l'opération via le Contrat Enfance Jeunesse.

Une cotisation minime des familles sera demandée comme participation lors de l'inscription du jeune.

OÙ PRENDRE CONTACT ?

ALSH de Vivonne

Tél. 05 49 43 78 85

Tél. 06 46 31 05 96

jeunesse@valleesduclain.fr

Comment s'inscrire* ?

- avoir entre 12 et 18 ans non révolus
- habiter sur les communes qui participent à l'action
- remplir le coupon d'inscription ci-joint (ou téléchargeable sur www.valleesduclain.fr) et le remettre en mains propres :
 - au secrétariat de l'ALSH de Vivonne les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h. et de 14h. à 18h. à partir du 14 mai 2019
 - au collège de Vivonne, les 14 - 16 - 21 - 23 et 28 mai de 12h15 à 13h30.
- sur présentation du coupon rempli, chacun sera positionné directement sur le chantier choisi (en fonction des places restantes). Un dossier d'inscription sera alors remis à chaque jeune, validant ainsi sa participation.

Des permanences se tiendront au collège de Vivonne les 30 avril, 2 - 7 et 9 mai afin de distribuer les plaquettes et répondre aux questions des jeunes.

Une cotisation de 3 € sera à régler avec le retour des documents remplis avant la fin des inscriptions (clôture le 28 mai) au **secrétariat de l'ALSH** ou **au collège lors des permanences**.

Aucune inscription sur papier libre, par mail ou par la poste ne sera prise en compte.

Seul le coupon d'inscription sera valable.

Pas de pré-inscription par mail ni par téléphone.

* à l'exception des chantiers loisirs d'Aslonnes et de Dienné.

Les chantiers loisirs



de nos **accueils de loisirs communautaires**

Du 8 au 12 juillet

SEMAINE 1

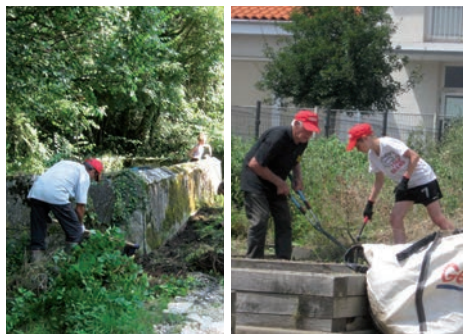


- **Château-Larcher** (12 jeunes) : aménagement de toilettes sèches, déboisement et terrassement pour l'ouverture d'un chemin de randonnée, mise en place d'un barbecue.
- **Iteuil** (15 jeunes) : création et nettoyage de massifs, taille et débroussaillage, maçonnerie créative. Rafraîchissements divers et travaux de peinture.
- **Vivonne** (12 jeunes) : remise en état d'un escalier, travaux de peinture.

Du 15 au 19 juillet

SEMAINE 2

- **Iteuil** (15 jeunes) : ateliers déco-récup' et de menuiserie, réalisation d'un repair-bike, création de murets et jointements.
- **Marnay** (12 jeunes) : travaux d'entretien de la commune.



Du 22 au 26 juillet

SEMAINE 3

- **Iteuil** (15 jeunes) : création d'un terrain de pétanque, maçonnerie créative, peinture et entretien du patrimoine, réalisation d'une boîte à livres et d'un hôtel à insectes.



AIDE EN ANIMAL
DU 8 JUILLET AU
à partir de 16 ans
SUR LES 4 ACCUEILS

Dienné

Du 22 juillet au 2 août

SEMAINES 3 & 4



Entretien de la commune

GRUPE DE 17 JEUNES

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION
À LA MAIRIE DE DIENNÉ

Du 29 juillet au 2 août

SEMAINE 4

- **Marçay** (12 jeunes) : cuisine, travaux d'extérieurs (mur, peinture) et aménagement intérieur à l'école.



ATION
30 AOÛT
s révolus
DE LOISIRS



Aslonnes

Du 15 au 26 juillet

SEMAINES 2 & 3



Fabrication d'un circuit à vélo, décorations pour l'entrée du bourg, nettoyage divers : chemins, tables et chaises de la salle des fêtes.

Décoration cour de l'école et encaustique bancs et chaises de l'église.

GRUPE DE 12 JEUNES

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION
À LA MAIRIE D'ASLONNES OU AU COLLÈGE DE
VIVONNE LORS DES PERMANENCES

Du 5 au 9 août

SEMAINE 5

- **Château-Larcher** (12 jeunes) : travaux de remplacement d'une passerelle sur un canal, travaux de peinture.



Du 19 au 23 août

SEMAINE 7

- **Marigny-Chémereau** (6 jeunes) : mur en pierres sèches.
- **Vivonne** (12 jeunes) : réalisation d'un talus de fleurs le long d'un cours d'eau, nettoyage de bancs.





Accueil de loisirs d'Aslonnes
 Véronique ROCHEREAU - 06 86 24 17 33
 alshaslonnes@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Nouaillé-Maupertuis
 Renaud STOECKLIN - 05 49 46 00 98
 alshnouaille@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vernon
 Claudine DAUGER - Clémence DESCHAMP
 05 49 42 07 23
 alshvernon@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vivonne
 Anne GARRIGOS - Clément MAROT
 05 49 43 78 85
 alshvivonne@valleesduclain.fr



Communauté de communes des Vallées du Clain

25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél. 05 49 89 02 89 - accueil@valleesduclain.fr

www.valleesduclain.fr

